

CRÉATION DE LA NOUVELLE CHAMBRE RÉGIONALE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE D'AQUITAINE

Le mardi 31 Mars 2015, les acteurs aquitains de l'Économie Sociale et Solidaire se sont réunis à Bègles (33) pour **créer la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire**.

Cette Assemblée Générale Constitutive s'est déroulée au terme de **18 mois d'une démarche territoriale de fond visant à la mobilisation autour du projet et à sa préfiguration**.

Avec le soutien du Conseil National des CRESS, du Conseil Régional d'Aquitaine, de l'Etat, du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, de la Mutualité Française, de la MACIF et de la MAIF, l'association Aquitaine Pré-CRESS, portée par un collectif d'acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire a élaboré les statuts, le règlement intérieur, le plan d'action et le projet de budget prévisionnel de la CRESS Aquitaine, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale.



Au terme d'une période transitoire qui lui permettra de se doter d'une gouvernance et des moyens de son action, **la nouvelle CRESS sera opérationnelle à partir de septembre 2015**.

Inscrite dès sa conception dans le rapprochement avec ses homologues du Poitou Charentes et du Limousin, et conformément à l'article 6 de la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire du 31 Juillet 2014, **la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Aquitaine aura pour missions de rassembler, représenter, développer et promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire des territoires aquitains**.

Selon le **Président de la CRESS Aquitaine, Arnaud VIRRION** :

« Un important travail a été accompli grâce au soutien de nos partenaires, pour permettre aux acteurs aquitains de l'Économie Sociale et Solidaire de reconstruire leur chambre régionale. L'enjeu des mois à venir consistera à maintenir et poursuivre la dynamique et de la mobilisation amorcées autour de ce projet, dans le respect des engagements pris lors de l'Assemblée Générale d'une CRESS qui doit prendre en compte et refléter la diversité de l'économie sociale et solidaire et des



- 167 participants
- 28 invités non adhérents
- 166 adhérents à la CRESS

Jean-Louis CABRESPINES, Président du Conseil National des CRESS (CNCRES) souligne à ce propos :

« Cette renaissance de la CRESS est pour le CNCRES une très bonne nouvelle car elle traduit la volonté réaffirmée par tous, lors de cette assemblée générale constitutive, de s'inscrire dans la cohérence nationale. Ceci nous permet d'afficher un réseau complet, pleinement opérationnel, couvrant l'ensemble du territoire. **C'est la mobilisation et la dynamique des acteurs sur l'ensemble de la région Aquitaine qui a permis à la nouvelle CRESS de voir le jour.**

Ouverte vers l'extérieur pour créer des ponts, des échanges, porteuse et militante de valeurs, la CRESS saura se positionner pour devenir **un acteur essentielle du développement économique et social local.**»